



Foire aux skis

28 et 29 Octobre 2017

Organisée par le Ski Club Annemassien

Vendu :€

- 10% : €

A payer : €

Je Soussigné Mr, Mme _____ certifie avoir pris connaissance des conditions de dépose de mon matériel à la foire aux skis organisée par le Ski Club Annemassien.

Frais de dépose de matériel : 1 €uro par objet

Retenu par le S.C.A. pour toute vente : 10% du prix de vente

Date limite de récupération du matériel : Dimanche 29 Octobre 2017 à partir de 18h jusqu'à 19h.

Le S.C.A se réserve le droit de refuser tout matériel défectueux ou désuet.

(Gants, bonnets et lunettes non acceptés) .

Tout matériel non récupéré Dimanche 29 Octobre 2017 à 19h , sera soit donné à une association de l'agglomération annemassienne, soit mis en décharge.

Payé par Chèque : Espèces :

Liste du matériel N°: _____ à _____.

Obligation de présenter ce document pour récupérer votre matériel, merci.

Le 29 Octobre 2016

Signature du Propriétaire du matériel



Foire aux skis

28 et 29 Octobre 2017

Organisée par le Ski Club Annemassien

Vendu :€

- 10% : €

A payer : €

Je Soussigné Mr, Mme _____ certifie avoir pris connaissance des conditions de dépose de mon matériel à la foire aux skis organisée par le Ski Club Annemassien.

Frais de dépose de matériel : 1 €uro par objet

Retenu par le S.C.A. pour toute vente : 10% du prix de vente

Date limite de récupération du matériel : Dimanche 29 Octobre 2017 à partir de 18h jusqu'à 19h.

Le S.C.A se réserve le droit de refuser tout matériel défectueux ou désuet.

(Gants, bonnets et lunettes non acceptés) .

Tout matériel non récupéré Dimanche 29 Octobre 2017 à 19h , sera soit donné à une association de l'agglomération annemassienne, soit mis en décharge.

Payé par Chèque : Espèces :

Liste du matériel N°: _____ à _____.

Obligation de présenter ce document pour récupérer votre matériel, merci.

Le 29 Octobre 2016

Signature du Propriétaire du matériel